

que deux soumissions, dont l'une très-haute et l'autre très-basse avaient été faites, et il pensa qu'en soumissionnant pour un montant moins élevé que celui représentant la plus haute des deux soumissions, il serait peut-être possible d'obtenir le contrat. Il affirme qu'il fit alors la proposition suivante à Sir Hector, à savoir : de payer un intérêt de 25 pour cent ou une certaine somme d'argent de manière à rendre le prix du contrat moins élevé que la plus haute soumission, mais que Sir Hector lui dit qu'il ne voyait pas comment il pourrait faire cela. Murphy dit en outre que lui et Sir Hector discutèrent l'affaire et que Sir Hector jugea qu'il serait mieux pour lui demander de nouvelles soumissions et lui conseilla d'aller voir Thomas McGreevy. (P. 171).

Le, ou vers le 8 août 1884, de nouvelles soumissions furent demandées, et huit furent reçues. La plus basse était celle de Starrs et O'Hanly, \$338,945.19, et la suivante celle de Larkin, Connolly et Cie \$374,559.53.

Le 13 octobre, le ministre présenta ces soumissions au conseil, faisant remarquer que les plus bas soumissionnaires, Starrs et O'Hanly (\$338,944.19) avaient déposé comme garantie un chèque accepté au montant de \$7,500, et que Perley, son ingénieur en chef, avait fait rapport, établissant qu'après avoir fait une déduction de \$50,288.69 pour payer le matériel de construction tel que décrit dans la spécification, la balance qui resterait, à savoir, \$288,656.40, était insuffisante pour terminer l'ouvrage d'une manière satisfaisante. Le ministre recommanda qu'en vue du montant considérable, à savoir, \$17,000, que le gouvernement possédait comme garantie pour l'exécution du contrat, la soumission de Starrs et O'Hanly devrait être acceptée.

Le 21 octobre, Starrs reçut la lettre suivante du ministère :

(Pièce "M4.")

Copie de la lettre envoyée No. 28376.

" MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 21 octobre 1884.

" MICHAEL STARRS, Ecr.,

" Rue Clarence, Ottawa.

" Voulez-vous être assez bon de venir au département de suite *re* affaires concernant le bassin de radoub d'Esquimalt.

" F. H. ENNIS,
" Secrétaire."

Starrs alla au département, tel que requis et il y rencontra Sir Hector. Il déclare que Sir Hector lui dit que sa soumission était trop basse; il fit alors demander Perley, et l'affaire fut discutée. Il ajouta que Sir Hector lui dit que lui (Starrs) n'ignorait pas qu'il y avait \$50,000 à payer pour l'outillage et qu'il ne devait pas s'attendre à des travaux supplémentaires, que les travaux seraient exécutés strictement et qu'il n'en resterait pas assez pour terminer l'ouvrage; à ceci, Starrs déclare qu'il répondit, "Sir Hector, je crois que nos chiffres sont suffisants pour faire l'ouvrage, mais je vois que vous n'êtes pas disposé à me l'accorder, et en conséquence je me retire." (P. 1160).

M. Starrs fut dans la suite appelé de nouveau et fut interrogé plus au long relativement à cette conversation. Il répéta en substance le témoignage qu'il avait déjà donné, déclara qu'il avait remis à Sir Hector un chèque au montant de \$9,450, et ajouta que la raison pour laquelle il avait retiré sa soumission était que Sir Hector mettait tant d'obstacles dans son chemin, lui montrant combien basse était sa soumission et les difficultés que la société aurait à surmonter, pas de travaux supplémentaires et \$50,000 à payer pour le matériel, qu'il demanda à Sir Hector comment il devait s'y prendre pour se faire remettre son chèque déposé. Le ministre lui répondit : "Ecrivez une lettre au ministère, à moi officiellement, et je vous ferai remettre votre chèque." Il déclara que Sir Hector lui dit qu'il pourrait écrire une lettre établissant qu'une erreur s'était glissée, dans sa soumission, et qu'elle se trouvait trop basse; et il déclara de plus que l'hostilité du ministre l'avait déterminé à se retirer.

Après qu'il eût consenti à se retirer, Starrs jure que le ministre lui remit le chèque de \$9,450 et lui dit : "Remerciez Dieu, vous vous êtes débarrassé d'un grand fardeau." (P. 1191.)